

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

DE RENY (BEY)

L'instruction publique en Égypte

Journal de la société statistique de Paris, tome 14 (1873), p. 194-196

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1873__14__194_0

© Société de statistique de Paris, 1873, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VII.

L'instruction publique en Égypte.

Les tableaux statistiques relatifs à l'instruction publique témoignent hautement des progrès déjà accomplis en Égypte depuis l'avènement du Khédive, et de ceux qu'il est permis d'attendre encore de son administration pour l'avenir.

Le nombre des enfants recevant l'instruction primaire en Égypte s'est élevé, de 3,000 sous Méhémet-Ali, à 60,000 dans les premières années de la période 1863-1872 (chiffres recueillis par M. Regaldi en 1869). Il est aujourd'hui (1873) de 89,893, soit 90,000, pour toutes les écoles primaires et préparatoires, gratuites ou rétribuées, existant en Égypte, indépendamment de l'enseignement supérieur ou spécial, et les projets en voie de réalisation ne tarderont pas à l'augmenter. Ce nombre de 89,893 élèves, mis en regard d'une population de 5,200,000 âmes, représente 173 élèves fréquentant les écoles, pour 10,000 habitants; la proportion analogue est, à la vérité, plus grande dans la plupart des grands États d'Europe pour lesquels nous possédons des renseignements; néanmoins, elle est moindre en Russie, dont le vaste territoire compte 150 enfants fréquentant les écoles pour 10,000 habitants (d'après O. Hubner).

L'Égypte tient donc déjà un certain rang à cet égard; mais ce rang serait du double plus avantageux sans certaines causes, relatives aux mœurs mêmes qui ont jusqu'ici été celles de tout l'Orient, et desquelles les meilleures intentions d'un gouvernement ne sauraient triompher immédiatement. Parmi les 89,893 enfants fréquentant les écoles primaires en Égypte, ne figurent que 3,018 filles, d'ailleurs toutes ou presque toutes de familles non musulmanes. Si donc l'on tient compte de la nécessité de la situation et de l'exclusion qui régnait jusqu'à ce jour en matière d'instruction contre toute une moitié de la population, ce n'est plus seulement 173 élèves pour 10,000 habitants, mais plus de 300 pour 10,000 que l'on devra mettre à l'actif de l'Égypte, comparée à des pays que n'entrave pas un même passé.

En tout cas, un avenir assez prochain réserve dans cette direction un changement tout favorable. Rompant avec des préjugés séculaires qui n'avaient point pour eux l'excuse du dogme religieux, et réservant d'ailleurs toute question relative au mode d'existence des femmes ou à la constitution de la famille, le Khédive n'a pas voulu que, dans ses États, la future mère de famille continuât à être privée des bienfaits de l'éducation. Par ses ordres, le Gouvernement s'occupe activement de l'instruction des filles. Une école, la première de tout l'Orient, est déjà créée à Sioufieh au Caire, et de grands établissements sont en voie d'organisation. Le progrès que l'on est en droit d'attendre dans l'instruction des garçons, sera donc accompagné désormais du développement parallèle de l'instruction des filles.

Si l'on compare maintenant le nombre des garçons fréquentant actuellement les écoles primaires à celui des garçons qui sont en âge de les fréquenter, on obtient les résultats suivants. Ce dernier nombre, tiré de l'examen des éléments de la population, serait en Égypte de 350,000, d'après un auteur spécial et compétent, M. Dor, qui a apprécié justement la situation en faisant abstraction des filles de la population musulmane; ce nombre ne s'applique pas non plus aux enfants des étrangers établis en Égypte, dont les conditions d'éducation sont différentes, et de tous enfants que la maladie ou d'autres causes soustraient à l'influence de l'école. Le nombre des enfants fréquentant effectivement les écoles primaires ou secondaires, en tenant compte des mêmes déductions que ci-dessus, est de plus de 83,000; la proportion est donc de 23,6 p. 100. Cette proportion est inférieure, il est vrai, à celle d'un certain nombre d'États européens, mais elle est supérieure à celle des anciens États romains (16,4 p. 100), de la Turquie (10,5 p. 100) et de la Russie (5,7 p. 100); et tend à se rapprocher de celle de l'Italie (31,9 p. 100), d'après l'ouvrage de Von Ettingen : *Die Moral Statistik*, publié en 1869. — Le nombre des jeunes gens illettrés

serait en Égypte, suivant les chiffres établis précédemment, de 76,4 p. 100. Or, il n'y a pas si longtemps (année 1828) que le nombre de recrues illettrées, appelées au service militaire en France, était de 66 p. 100 (D^r Lombard, *Journal de statistique de la Suisse*, 1872, d'après Dufau); et plus près de nous encore, la proportion des illettrés était, d'après M. Flechey (*Journal de la société de statistique de Paris*, 1872): en Espagne (recensement de 1860) de 64,85 p. 100 chez les hommes, et de 87,03 p. 100 chez les femmes; en Italie (année 1861), de 68,1 p. 100 chez les hommes, et de 81,2 p. 100 chez les femmes; en Pologne (année 1862), de 91 p. 100 chez les deux sexes réunis.

Si la France de 1828, si l'Espagne, l'Italie et la Pologne de 1860-62, ont progressé comme on sait, depuis les époques indiquées, le résultat des 10 dernières années donnent droit d'espérer également en Égypte de nouveaux progrès, — peut-être plus rapides encore. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner avec M. Dor (ouvrage cité *De l'Instruction publique*) s'il y a lieu de continuer en Égypte le système scolaire actuellement suivi, qui fait fournir à l'élève par l'État, non-seulement l'instruction, mais aussi le logement, la nourriture, et jusqu'à un salaire, et qui fait qu'un élève coûte à l'État 676 francs par an. Mais le Gouvernement a suffisamment montré, dès l'avènement du Khédive, qu'il ne se laissait pas arrêter dans cette voie d'amélioration, par des considérations d'argent secondaires. Le dernier budget du précédent gouvernement (1578-1862) n'allouait à l'instruction publique que 750 bourses (375,000 piastres ou 93,700 francs). Une somme de 16,400 bourses, est aujourd'hui consacrée à ce chapitre, savoir :

Subvention annuelle du Gouvernement portée au budget . . .	9,050 bourses.
Revenus du domaine de l'Ouady, don du Khédive aux écoles .	4,546
Du divan des Nahfs	2,260
Du gouvernorat du Caire.	564

Total. 16,400 bourses

ou 8,200,000 piastres, ou 2,050,000 francs, non compris les nombreuses subventions spécialement accordées par le Khédive ou par son fils à divers établissements d'instruction, nationaux ou étrangers, en Égypte (par exemple aux écoles libres gratuites, aux Sœurs de la Miséricorde, aux écoles Coptes du Caire, etc.), en outre, ces exemples ont encouragé de nombreux particuliers à doter les écoles nationales: donations et biens Nahfs ont augmenté; et enfin la contribution des pères de famille aisés aux frais d'éducation de leurs enfants, non-seulement augmente aujourd'hui le budget réel de l'instruction publique en Égypte, mais apporte à l'État un concours moral, dont on reconnaît partout, de nos jours, l'influence sur les fruits de l'enseignement.

DE RENY (Bey),

Chef de la Statistique d'Égypte.